



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES:

- **Est-il possible de réserver l'événement «Expériences VTT» pour les enfants?**
Via zermatt.ch, il est possible de réserver l'événement Expériences VTT uniquement pour des adultes. La participation des enfants est toutefois possible et la demande doit être directement adressée à Zermatters.
- **Que se passe-t-il en cas de mauvais temps, d'intempéries?**
Si l'expérience VTT individuelle ne peut pas avoir lieu en raison de la météo, les clients sont priés de faire jouer leur assurance annulation.
Les conditions d'annulation mentionnées dans les [CGV](#) de Zermatt Tourisme s'appliquent.
- **Les VTT et l'équipement de protection peuvent-ils être loués sur place?**
Les VTT et l'équipement de protection peuvent être loués dans les magasins de vélos/de sport à Zermatt: [Location de vélos | Zermatt, Suisse](#)
- **Quelles sont les conditions d'annulation?**
Les conditions d'annulation mentionnées dans les [CGV](#) de Zermatt Tourisme s'appliquent.
Si vous ne voulez pas prendre de risques avec d'éventuels frais d'annulation, nous vous recommandons de souscrire une assurance voyage privée. Veuillez pour cela contacter l'assureur de votre choix. Veuillez également tenir compte du FAQ ci-dessous.
- **Les taxes de séjour sont-elles déjà comprises dans le prix?**
Non, les taxes de séjour doivent être payées à la structure d'accueil.
- **Le repas de midi est-il compris dans le forfait?**
Le forfait comprend uniquement le petit-déjeuner.